

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU 5 JANVIER 2017

Étaient présents Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux :

Mmes, Christine VIGOUREUX, Isabelle OQUIDAN, Isabelle MARGUET

Mrs BERTIN BOUSSU Luc, Maire, DRAIN Christophe 1^{er} adjoint, BOLZANI Christian 2^{ème} adjoint, LALES Joël 3^{ème} adjoint, BONU David, JALABERT Pascal,

Absent : Emmanuel Badet, Mannik FERREIRA DOS REIS

Secrétaire : Christine Vigoureux

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 18 octobre 2016

DELIBERATIONS :

AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET D'UNE SALLE D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire concernant le marché d'aménagement de la mairie et d'une salle d'activité pour lancer l'opération.

APPEL D'OFFRE : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET D'UNE SALLE D'ACTIVITE

Monsieur le Maire rappelle les trois objectifs concernant la réalisation des travaux d'aménagement de la mairie et d'une salle d'activité. Ces travaux sont d'un montant total prévisionnel de **272 764.29 euros HT**

Le Conseil Municipal décide le lancement d'un appel d'offre pour le marché « Aménagement de la mairie et d'une salle d'activité » et mandate le maire pour signer les documents nécessaires.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET D'UNE SALLE D'ACTIVITE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du règlement d'intervention de la Dotation Globale d'Équipement des communes (DETR) pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander la DETR pour la réalisation des travaux d'aménagement de la mairie et d'une salle d'activité.

Il existe trois objectifs dans les travaux envisagés:

- En raison du bilan énergétique très dégradé, la commune envisage la remise aux normes de l'actuel bâtiment en terme d'isolation, chauffage, électricité, redistribution des pièces, changement des portes et fenêtres, etc...
- A côté du bâtiment actuel, se trouve un ancien préau utilisé lorsque l'école était dans les locaux. Cet ancien préau fera l'objet de travaux pour permettre l'extension de la mairie (secrétariat, bureaux des élus)
- La création d'une salle des associations, l'actuelle salle des fêtes étant saturée en terme d'occupation et ne correspondant pas forcément à l'utilisation qui en est faite par les associations.

Les travaux réalisés répondront aux nouvelles normes du plan handicap, ainsi qu'à l'objectif « BBC Rénovation

Ces travaux sont d'un montant total prévisionnel de **272 764.29 euros HT**

A ce titre la commune sollicite une subvention au titre de la DETR d'un montant de 81 829.29 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le plan de financement suivant :

Montant total prévisionnel des travaux : 272 764.29 € HT

Tableau de financement :

- DETR	81 829.29 €
- UE Programme LEADER	2 657.75 €
- Contrat Régional Territorial du Chalon nais	81 829.29 €
- Grand Chalon Fond de relance	46 187.00 €
- Réserve Parlementaire	3 000.00 €
TOTAL des subventions :	215 503.33 €

Somme restant à la charge du bénéficiaire : 57 260.96 €

Le Conseil Municipal donne tous pouvoir au Maire pour signer tous documents afférents.

DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE PARLEMENTAIRE : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET D UNE SALLE D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander l'enveloppe parlementaire pour la réalisation des travaux d'aménagement de la mairie et d'une salle d'activité.

Il existe trois objectifs dans les travaux envisagé :

- En raison du bilan énergétique très dégradé, la commune envisage la remise aux normes de l'actuel bâtiment en terme d'isolation, chauffage, électricité, redistribution des pièces, changement des portes et fenêtres, etc...
- A côté du bâtiment actuel, se trouve un ancien préau utilisé lorsque l'école était dans les locaux. Cet ancien préau fera l'objet de travaux pour permettre l'extension de la mairie (secrétariat, bureaux des élus)
- La création d'une salle des associations, l'actuelle salle des fêtes étant saturée en terme d'occupation et ne correspondant pas forcément à l'utilisation qui en est faite par les associations.

Les travaux réalisés répondront aux nouvelles normes du plan handicap, ainsi qu'à l'objectif « BBC Rénovation

Ces travaux sont d'un montant total prévisionnel de **272 764.29 euros HT**

A ce titre la commune sollicite une subvention au titre de l'enveloppe parlementaire d'un montant de 3000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le plan de financement suivant :

Montant total prévisionnel des travaux : 272 764.29 € HT

Tableau de financement :

- DETR	81 829.29 €
- UE Programme LEADER	2 657.75 €
- Contrat Régional Territorial du Chalonnais	81 829.29 €
- Grand Chalon Fond de relance	46 187.00 €
- Réserve Parlementaire	3 000.00 €
TOTAL des subventions :	215 503.33 €

Somme restant à la charge du bénéficiaire : 57 260.96 €

Le Conseil Municipal donne tous pouvoir au Maire pour signer tous documents afférents.

DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES TROIS RIVIERES :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Sous-Préfecture concernant la désignation de deux représentants de la commune de Jambles au Syndicat intercommunal d'aménagement des trois rivières du Chalonnais. Le Conseil désigne deux délégués titulaires : Luc Bertin Boussu et Christian Bolzani et deux délégués suppléants : David Bonu et Joël Lales

DECISION MODIFICATIVE N 4 DU BUDGET COMMUNAL 2016

Le Conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité de voter la décision modificative suivante et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécution.

Désignation

D 60633 F de voirie : - 1000 €

D73925 Fonds péréq interco et communaux : + 1000€

CONVENTION BIBLIOTHEQUE SAINT DESERT :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à la convention avec la commune de Saint Désert concernant la bibliothèque, la médiathèque et la discothèque de Saint Désert et donne tous pouvoirs au maire pour exécution.

QUESTIONS DIVERSES :

Travaux mairie 2017 : Isabelle Oquidan explique son point de vue concernant les travaux de rénovation et d'extension de la mairie : il faut rénover la partie haute du bâtiment existante, il y a des fissures et des trous

dans les planchers, l'étage se dégrade. Que faire du mobilier existant ? Isabelle Oquidan veut réparer la mairie mais est contre l'extension. Isabelle Oquidan explique qu'elle a soulevé ce problème à chaque conseil ou l'on parlait de la rénovation de la mairie.

Pascal Jalabert pense qu'il faut réparer la partie du haut : les planchers et les plafonds. Pour lui le débat arrive un peu tard.

Christine Vigoureux pense qu'il y a une belle surface en haut. Il faut aussi faire des travaux en haut.

Isabelle Marguet insiste sur des travaux pour le haut. Mais il faut avancer sur ce dossier. Elle est pour l'extension.

David Bonu et Christian Bolzani sont pour l'extension. IL faut faire chiffrer les travaux du haut. Il faut abattre les cloisons et regarder les sols pour alléger le poids sur les plafonds du bas.

Joël Lales est pour l'extension, il pense que toute la mairie doit être de plein pied.

Christophe Drain est pour l'extension, il faut changer toutes les fenêtres et enlever les cloisons du haut. Attention la salle des fêtes va nécessiter des travaux dans peu de temps.

Luc Bertin Boussu explique que le cabinet Faucher a prévu une poutre pour soutenir le plafond du bas. Une étude avait été menée par l'architecte pour la réhabilitation du haut : les travaux étaient conséquents et d'un coût très élevé. De plus, depuis deux ans, il travaille sur ce dossier.

La réalisation de cet investissement est approuvée à la majorité des conseillers présents.

Travaux de voirie 2017 :

Christophe Drain demande des devis estimatifs des travaux suivants :

- Chemin de l'ancien remblai vers Barizey
- Le Grand Ru
- Chemin 7 Grand Ru
- Brochon vers les boîtes aux lettres
- Champlain

Réactualiser le devis du Terrain multisports et le monument.

Il faut rappeler le SYDESL pour les travaux d'enfouissement des fils place du Creux et Route de la Vallée des Vaux

Columbarium :

Isabelle Oquidan présente deux projets de Columbarium avec des devis :

- **Entreprise Mansuy :** * Projet columbarium 3 cases 50x50x50 hauteurs 1.68m : 2000.00 € HT soit 2400 € TTC
 - Projet columbarium 3 alvéoles cinéraires, granit rose 52x30x35 à 700 e l'une avec dalle en granit : 2100 €HT soit 2520€ TTC.
- **Entreprise Granimond :** - Pack columbarium MAPA d'angle 6 familles : projet en granit gris du Tarn poli et portes noires : 2 columbariums voilé 3 familles 2 urnes par case, 1 stèle, 1 puisard, 1 banc, 3 plaques 7x28 et 3 plaques PMMA 4x9.3 : 4 356.00 € HT soit 5227.20 € TTC
 - Projet en granit rose clarté poli : 7 cavurnes enterrées : 2751.00 € HT soit 3301.20 € TTC
 - Projet columbarium Esterel 10 familles droit : granit du Tarn poli : 4319 € HT soit 5182.8 € TTC
 - Projet columbarium Esterel 5 familles sur 2 étages : granit gris du Tarn poli : 2351.00 € HT soit 2821.20€ TTC
 - Projet Columbarium Floriarc 6 famille droit : granit gris du Tarn poli : 4342.00 € HT soit 5210.4 € TTC
 - Projet cavurne enterrée y compris réceptacle polymère : granit du Tarn poli : 375 € HT soit 450€ TTC
 - Plaque d'inscription pour columbarium : 54.00€ HT
 - Plaque signalétique : 29€ HT

Le mur du cimetière côté route de Charnailles est très abîmé. Des devis de réparation vont être demandés.

Joël Lales s'occupe de mettre l'électricité pour effectuer l'aménagement de l'ancien abri bus rue de la Côte Chalonnaise pour pouvoir ensuite mettre en place le panneau Jambles.

Convention Médiathèque avec Saint Désert :

Le conseil décide de signer les conventions avec la médiathèque de Saint Désert. Il y a deux conventions :

Convention Discothèque : La convention est signée pour une durée de trois ans, elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties en cas de non-respect d'une des clauses. Une participation de 250 € est demandée à la commune adhérente. L'engagement est pour une année renouvelable.

Convention bibliothèque option médiathèque : accueillir les lecteurs, organiser le prêt de document aux communes associées. Une participation de 250 € est demandée à la commune adhérente. L'engagement est pour une année renouvelable.

Après signature de la convention, les habitants de Jambles bénéficieront des mêmes tarifs que les habitants de Saint Désert.

Divers petits travaux d'hiver :

Christophe Drain s'occupe de demander des devis pour mettre en place deux poubelles métalliques marque Beneto : 1 rue de la Côte Chalonnaise vers l'abri bus et l'autre rue du Chapitre vers la benne à verre.

Christian Bolzani s'occupe de trouver 2 ou 3 tonneaux et de faire des socles pour les tonneaux déjà en place environ 10. Il s'occupe de l'élagage de l'arbre vers le cimetière derrière l'église.

Il reste 3 palettes de sel. Pour l'instant la commune n'en commande pas.

Marathon de la Côte Chalonnaise :

7 conseillers s'inscrivent pour être signaleurs

Comité des fêtes : le comité des fêtes se constitue et a besoin d'une avance de trésorerie. Le Conseil décide à l'unanimité de prévoir au budget une avance de trésorerie pour le comité d'environ 1500 euros. Une assemblée Générale constitutive est organisée à la salle des fêtes le vendredi 20 janvier à 20h30.

Vœux du maire :

Samedi 7 janvier 2017 à 18h00 à la salle des fêtes. Préparation à 17h30. Pizza à aller chercher au camion place du Creux à 17h30.

Prochaine réunion de conseil : lundi 13 février 2017 à 20h30.